

Réf: Dossier 482644

Avis de constitution

SOCIETE « LE PARFUMEUR DU K-TIER »

Siège Abidjan Cocody Riviera faya. Cité genie 2000.

Après la clinique le chapelet. A 15 metres de AC SARL.,

Lot 380, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 21/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE PARFUMEUR DU K-TIER »

Objet : VENTE DE PARFUM IMPORTE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement toute opération financière, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera faya. Cité genie 2000.
Après la clinique le chapelet. A 15 metres de AC SARL.,
Lot 380, Ilot 38

Dirigeant(s) Mlle GOAHO DORIS MURIELLE AUDREY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00679 du 05/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08138/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

